



Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

Affiché le 04/03/2020

ID : 063-200071199-20200224-2020\_12\_13\_CA-BF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	34 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 14 février 2020  
Date d'affichage : 14 février 2020

### SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de février à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Effiat.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Jean-Jacques MATHILLON, David MOURNET, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT  
André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER

#### Absents représentés

Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER, Jean-Claude PAPUT,

#### Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Gilles MAS,

Secrétaire de séance : Fabienne GASTON

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2020-12 : **BUDGET PRINCIPAL 2019 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
ET DU COMPTE DE GESTION**

Rapporteur : Christian DESSAPTLAROSE

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil communautaire avant de débattre sur le compte administratif 2019 procède à l'élection du président de séance.

Christian DESSAPTLAROSE est nommé président de séance.

### Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2019	7 699 716,95 €	8 384 725,10 €	685 008,15 €
Excédent 2018 reporté		3 027 774,69 €	3 027 774,69 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>7 699 716,95 €</b>	<b>11 412 499,79 €</b>	<b>3 712 782,84 €</b>

### Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2019	504 557,95 €	1 007 934,44 €	503 376,49 €
Excédent 2018 reporté		4 117 903,83 €	4 117 903,83 €
RAR 2019	671 635,87 €	235 745,00 €	- 435 890,87 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>1 176 193,82 €</b>	<b>5 361 583,27 €</b>	<b>4 185 389,45 €</b>

Claude RAYNAUD, Président de la communauté de communes, se retire afin que le conseil communautaire procède au vote du compte de gestion et du compte administratif 2019.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, (1 abstention)

- d'arrêter le compte administratif du budget principal 2019 de la communauté de communes Plaine Limagne comme indiqué ci-dessus ;
- de déclarer que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le 04/03/2020 .  
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

